

## **EXCEPTIONNEL !!!!**

Le Télégramme (Bretagne), Informations locales, samedi 4 novembre 2006 - Région de Morlaix

### **La préfecture ordonne l'arrêt des éoliennes**

Par un arrêté en date du 12 octobre, la préfecture a ordonné que la société SPEE (Saint-Thégonnec, Pleyber-Christ énergie éolienne) « stoppe immédiatement l'exploitation des cinq éoliennes » installées sur la butte du Télégraphe. La préfecture déplore notamment les incidents (chutes de pâles...) qui sont intervenus sur le site en 2004 et le 8 octobre dernier.

La préfecture considère également que « les cinq éoliennes ne sont pas situées dans un espace clos et que, dans ces conditions, des tiers peuvent accéder aux abords des installations ».

D'autre part, elle estime « qu'aucune garantie n'est apportée pour la sécurité des personnes, tant à l'égard des tiers que des personnes appelées à travailler sur le site ».

La préfecture exige que la société SPEE procède « à la clôture du site à distance raisonnable des éoliennes et qu'elle mette en place des panneaux d'information interdisant l'accès aux tiers ».

« L'exploitation du site ne pourra redémarrer, conclut la préfecture, que lorsque la société SPEE aura, dans des conditions normales de fonctionnement de ces éoliennes, assuré la sécurité des tiers comme celle de ses employés ».

Cette garantie de sécurité devra être attestée par un organisme agréé.

---